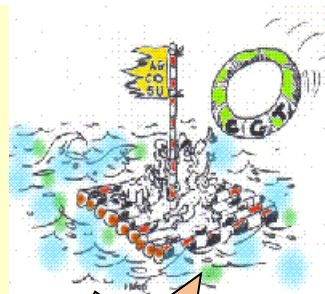




Le Trait d'Union.



Syndicat National des Agents des Douanes.
Inter région de Nantes décembre 2012

N°44

Le Changement . . . c'est aussi demain ! ! !

A l'occasion de la dernière campagne présidentielle, le candidat Hollande avait évoqué une pause de la RGPP.

Déjà nous avons du mal à y croire et l'actualité récente nous donne raison, puisque la RGPP a été renommée dernièrement MAP ou modernisation de l'action publique.

L'habillage a changé mais le fond reste le même, même si certaines priorités ont changé, il convient de le reconnaître ...

La DGDDI ne fait partie d'aucune des priorités du Gouvernement, nous sommes mêmes plutôt considérés comme gisements potentiels d'emplois ... Les emplois transférés vers l'Education nationale ou la Justice devront bien être pris quelque part.

Notre DI participe donc à ce bel effort national ! -33 emplois en 2013, pire très certainement les années suivantes.

En effet, certains éléments en notre possession permettent de dégager certaines tendances en matière d'organisation du dédouanement :

☞ Il y a le poids de la législation communautaire et l'obsession libérale de la Commission européenne.

☞ Le Nouveau Code Communautaire, qui sera bientôt en application, d'essence lui aussi ultra libéral, va contribuer à la restructuration du réseau douanier actuel.

☞ La DG raisonne de plus en plus en termes de grandes plateformes de dédouanement, d'ailleurs cette idée n'est pas neuve. Tout le monde a bien compris que les plateformes aéroportuaires et portuaires de Roissy, Rungis, Marseille/Fos et aussi l'axe Le Havre - Rouen - Genevilliers, essentiels en terme de dédouanement, est que celui ci pourrait y être concentré facilement.

☞ Les taux de contrôle des marchandises tierces sont structurellement bas (moins de 2%), les droits de Douane n'ont jamais été aussi "low cost" pour tendre vers leur suppression (accords OMC de Doha)! La multiplication des accords commerciaux internationaux va bon train diminuant le niveau de risque fiscal sur ces marchandises (Mexique, Chili, Corée du Sud et peut être bientôt Canada, Japon Singapour ...).

☞ La fonction "Dédouanement" s'avère minoritaire voire accessoire dans certaines DI, dont la notre d'ailleurs ... Une année de dédouanement enregistrée sur l'ensemble de la circonscription correspond à quelques jours au Havre.

☞ La tendance mondiale actuelle tend vers un dédouanement au premier point de rupture de charge de la marchandise, donc à première entrée sur le territoire de l'UE. Ce faisant, les opérateurs se libèrent du poids que représente le régime du Transit.

☞ La sécurisation de la chaîne logistique internationale a également créé ses propres besoins et va poursuivre son influence sur nos structures, comme DELTA l'a fait en son temps. A l'import, la déclaration "sûreté, sécurité" cohabite intimement avec notre traditionnelle déclaration d'importation. Certains se demandent déjà si ce n'est pas une déclaration de trop ...

☞ Au sein des bureaux de douane, la fonction fiscale est fragile et volatile et ne suffira pas à elle seule à pérenniser les structures. L'informatisation et la dématérialisation des supports et des écritures permet d'envisager tous les futurs possibles !

☞ La notion de bureau départemental, qui date des luttes de 2006, repose sur un accord ministériel, que tout ministre peut actuellement balayer d'un tour de main !

☞ La Mission Grande Entreprise (MGE) est montée en puissance et gère désormais les "Majors" de l'économie française, « ceux » qui font le CAC 40. Il y a longtemps qu'elle est prête pour le grand nettoyage. Une fois de plus, les PMI/PME seront peut être bientôt les dindons d'une nouvelle mauvaise farce ... Cette nouvelle restructuration va contribuer un peu plus à faire disparaître une certaine proximité dont ces sociétés ont besoin pour travailler.

Bref, suite à nos échanges avec le DI lors des deux tours du dernier Comité technique, nous sentons bien qu'un mouvement est à l'oeuvre, même si nous sommes actuellement incapables de l'évaluer et de le quantifier. L'administration sait-elle elle-même, où elle veut aller et surtout jusqu'à quel niveau de simplification de la carte douanière ?

Ce mouvement aura des conséquences sur le maillage des bureaux, sur l'organisation du dédouanement, sur les contrôles. Toute la politique du Conseil aux entreprises et son organisation sera également à revoir. Comment l'administration va-t-elle gérer cette masse de procédures simplifiées domiciliées ?

L'impact sur l'organisation territoriale (DI et DR) sera également inévitable.

Le maillage des unités de surveillance sera lui aussi inévitablement impacté.

Nous n'avons pas plus d'informations à présenter à ce stade de la réflexion.

Si nous ne souhaitons pas verser dans un alarmisme délirant, il convient toutefois de rester conscient du fait que cette vaste réforme reste plausible.

Nous devons rester éveillés, mobilisés, dans l'unité, afin d'être en mesure de présenter un contre projet le jour venu."





Fiscalité: la guerre aux fraudeurs.

Le gouvernement veut s'attaquer à la fraude fiscale et au travail clandestin. De nouveaux dispositifs devraient voir le jour.

La fraude fiscale s'élèverait à une trentaine de milliards par an, soit le montant de l'effort demandé aux français, lors du dernier collectif budgétaire.

En clair, si certains français étaient un peu plus honnêtes et les services de l'état plus performants pour contrecarrer ce délit, on pourrait se serrer un peu moins la ceinture.

En 2013, nous prévoyons de détecter plus de 4 milliards de fraude fiscale annonce le ministre délégué au Budget. On est encore loin du compte !!!.

Dans les prochaines semaines Jérôme CAHUZAC présentera un plan anti-fraudes qui se veut de grande ampleur(pour mémoire Bercy va perdre 2500 emplois en 2013). Ce plan concernera les fraudes fiscale, sociale et le travail clandestin. Un dispositif qui devrait viser aussi bien les particuliers que les patrons.

La lutte contre l'évasion et la fraude fiscale bénéficiera de « moyens supplémentaires » visant notamment à renforcer les pouvoirs d'investigation, d'enquête et de recouvrement de l'administration a annoncé le ministre. Pour lui, au moment ou l'on demande un effort vigoureux au pays, il n'est évidemment pas acceptable que certains estiment « pouvoir s'affranchir de l'effort que tous ou presque vont consentir».

A Bercy, des armes mais peu de bras.

Face à la fraude fiscale, les moyens mis en œuvre par le ministre CAHUZAC sont-ils à la hauteur?

Ça a le mérite que l'on en parle, mais ce ne sont que des moyens juridiques regrette un syndicaliste de la DGFIP.

«La fraude fiscale est complexe et se meut dans les paradis fiscaux ou elle est difficile à attraper. . . . Et en face, nous constatons un décrochage progressifs des moyens de contrôles de l'état.»

Le syndicaliste regrette en effet que les services concernés ne soient pas renforcés avec des effectifs supplémentaires. Il réclament également à une meilleure coopération entre les administrations (police, douanes, justice etc . . .) et des moyens supplémentaires, «notamment pour lutter contre la fraude à la TVA intracommunautaire». Pour autant, l'arsenal existe. Lancé un peu avant les élections, il permet de renverser la charge de la preuve. En clair, «une suspicion suffit» Mais pour l'heure, tous ces dispositifs manquent encore de bras.

Source La dépêche du midi du 03 novembre 2012

Commentaire du SNAD CGT: Entre les paroles et les actes beaucoup de chemin reste à parcourir. Pour exemple une unité de l'interrégion située à quelques encablures des îles anglo-normandes (paradis fiscaux) a perdu le tiers de ses effectifs en moins de 10 ans.

Un manque à gagner d'au moins 40 milliards par an

Loin d'être anecdotique, la question de la fraude et de l'évasion fiscales est donc un enjeu décisif du redressement économique et financier, social et moral de nos nations.

Au-delà de la légitime sur-taxation des revenus les plus élevés, le nouveau pouvoir doit s'en emparer au plus vite, d'autant plus que c'est une arme pédagogique formidable dans le combat inégal entre les aspirations populaires et les prévarications oligarchiques.

Et que cette question fait l'unanimité parmi les différentes forces qui ont soutenu François Hollande au second tour de la présidentielle, comme l'a montré la récente commission d'enquête sénatoriale sur l'évasion des capitaux et des actifs hors de France et ses incidences fiscales .(travaux consultables sur le site du sénat ou sur le blog de son rapporteur Eric Bocquet)

Ce rapport incontestable et incontesté montre que la fuite vers les paradis fiscaux

provoque chaque année un manque à gagner d'au moins 40, voire 50 milliards pour le budget de la France! Soit dix (ou vingt) milliards de plus que la saignée de 30 milliards d'économies que le gouvernement veut aujourd'hui imposer au pays!

Qu'attend le nouveau pouvoir pour s'emparer des riches travaux du Sénat, les approfondir à l'Assemblée nationale et, ainsi, initier une large dynamique parlementaire en faveur d'une lutte déterminée contre ces crimes financiers?

La lecture des nombreuses auditions menées par les sénateurs met en évidence les lignes de front de cette bataille: d'un côté, un milieu des affaires, relayé par certains hauts fonctionnaires des finances, qui traite de haut la représentation nationale, entre morgue assumée et langue de bois; de l'autre, tous ceux, des syndicalistes et associatifs jusqu'aux policiers eux-mêmes, qui espèrent enfin un sursaut.

Bercy, aurait confié à Christian Chavagneux, qu'en prenant la Belgique, la Suisse, le Liechtenstein et le Luxembourg, on couvrirait l'essentiel de la fraude fiscale française, aussi bien celle des particuliers que des multinationales. Il y a donc une fraude, une évasion et une optimisation agressive de proximité dans laquelle, toutes les statistiques le font ressortir, nos amis luxembourgeois tiennent un rôle particulier.»

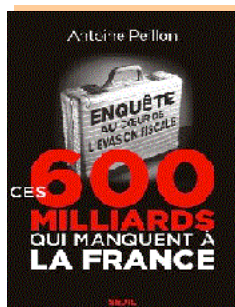
Une fraude qui est donc nichée au cœur de l'Europe, le Luxembourg et la Belgique faisant partie des six membres fondateurs de l'Union européenne!

Et de rappeler que, tandis que le premier détenteur de la dette publique américaine est l'ensemble des investisseurs situés dans les paradis fiscaux, les trois premiers pays où sont localisés les investisseurs qui détiennent la dette publique française ne

sont autres que le Luxembourg, les îles Caïmans et le Royaume-Uni.

Les sénateurs ont également entendu le magistrat financier Renaud Van Ruymbeke, initiateur avec d'autres, en 1996, de l'appel de Genève contre l'opacité financière des paradis fiscaux.

À l'époque, a-t-il confié, il n'avait pas trop pris au sérieux la remarque d'un de ses collègues suisses qui lui disait:



«Le gros problème, c'est la fraude fiscale.» Seize ans plus tard, il ne dirait plus que «la fraude fiscale est une chose, la criminalité organisée en est une autre»: «En réalité, même si la criminalité organisée ne représente que 1% à 5% de l'évasion fiscale, ces deux pratiques ont en commun un certain nombre d'outils que l'on pourrait appeler, sans aucune connotation politique, le libéralisme ou la mondialisation financière. (...) Dès que l'argent franchit les frontières, la loi de la jungle prévaut.»

Les paradis fiscaux, explique Chavagneux, c'est «la part d'ombre de la mondialisation»: «Ils en nourrissent l'opacité, l'instabilité, ils ont été l'un des acteurs de la grande crise financière de la fin de la première décennie 2000 et l'inégalité en servant d'abord les plus puissants de ses acteurs.» Mais, au fur et à mesure que s'étend et s'approfondit la crise, l'ombre gagne sur la lumière.

Cet été, Tax Justice Network a démontré que les évaluations officielles des organismes internationaux sous-estiment le poids des paradis fiscaux.

Selon ce réseau indépendant pour la justice fiscale, les actifs financiers qui y sont cachés ne seraient pas autour de 17 000 milliards d'euros, chiffre déjà incommensurable, mais de 25 500 milliards de dollars, soit plus que l'addition des PIB des États-Unis et du Japon !

Et encore ne sont comptés là que les actifs financiers, sans prendre en compte tous les autres actifs dissimulés via les paradis fiscaux, investis dans la réalité matérielle, de l'immobilier aux yachts, des écuries de course aux œuvres d'art, etc.

L'erreur de perspective serait de croire qu'il ne s'agit là que d'actes individuels, ceux de particuliers violant les lois de leurs nations pour mieux s'enrichir. La vérité, c'est qu'il s'agit du système tout entier, des grandes

entreprises aux grandes banques qui, toutes, ont organisé leur prospérité sur l'illégalisme des places off shore.

Ainsi les établissements bancaires qui ont bénéficié, sans contrepartie véritable, du secours de l'argent public depuis 2008 ont tous continué à prospérer dans les paradis fiscaux.

Un récent rapport de CCFD-Terre Solidaire a révélé que la présence des banques françaises dans les paradis fiscaux a augmenté malgré, ou plutôt grâce à la crise .

Sur sept banques étudiées, on compte 547 filiales dans les paradis fiscaux, soit près de 21% du total de leurs filiales.

Les banques françaises, notamment BNP-Paribas, Crédit agricole et Société générale, comptent ainsi 24 filiales dans les Caïmans, 12 dans les Bermudes, 19 en Suisse, 29 à Hong Kong et 99 au Luxembourg!

Mais il n'y a pas que les banques: comme le démontrent Chavagneux et Palan, «les grandes entreprises gèrent désormais leur trésorerie et leurs politiques de financement par l'intermédiaire de filiales situées dans les paradis fiscaux qui centralisent les transactions de prêts, d'emprunts, de répartition mondiale des bénéfices, etc., pour l'ensemble du groupe».

C'est ainsi qu'on aboutit à ce paradoxe qu'en 2008, par exemple, le premier investisseur étranger en France n'est autre que... la France, les multinationales françaises investissant dans leur propre pays via leurs filiales non résidentes situées dans les paradis fiscaux, et ce à un niveau plus important que les investissements des multinationales étrangères en France!

Derrière ces chiffres et ces pratiques, il y a tout simplement le vol d'une grande part de la richesse nationale qui, détournée et cachée, n'est pas redistribuée pour le bien commun.

Dans sa récente enquête sur l'évasion fiscale en France, qui a provoqué l'ouverture d'une information judiciaire le 5 avril visant la banque suisse UBS, laquelle bénéficia longtemps de hautes protections, Antoine Peillon affirme, sans être démenti ni contredit, que «les avoirs dissimulés au fisc français sont presque de l'ordre de toute la recette fiscale annuelle du pays » et que l'évasion fiscale, individus et entreprises confondus, «s'élève au minimum à 590 milliards d'euros, dont 108 milliards rien qu'en Suisse».

Retraites des fonctionnaires : pour 100 balles, t'as plus rien !

En septembre 2012, le Conseil d'orientation des retraites (COR) a disposé d'une étude de la DGAFP sur les primes des fonctionnaires d'Etat en 2010 (taux des rémunérations non indiciaires par rapport au salaire indiciaire : 600€ de primes sur 2000€ d'indiciaire = 30% de primes).

Les résultats en sont édifiants :

- Pour l'ensemble des fonctionnaires civils et militaires le taux de primes moyens est de 30%
- Pour les militaires il est de 51%
- Pour les enseignants il est de 14%
- Pour les non enseignants subissant la pénibilité (« service actif » et départ anticipé en retraite), il est de 54%
- Pour les autres fonctionnaires civils (« sédentaires » faisant un travail administratif), il est en moyenne de 39%.

Si seuls 21% des enseignants ont plus de 20% de primes, c'est le cas de 78% des fonctionnaires civils « sédentaires », et de 99% des fonctionnaires soumis à la pénibilité du travail (« service actif »).

Pour compléter le tableau, en novembre le COR a disposé de chiffres concernant le taux de remplacement de la pension de retraite par rapport au dernier salaire brut. Pour une carrière complète, il est normalement de 75% du salaire indiciaire. Mais si on inclut les primes dans l'ensemble de la rémunération, on s'aperçoit que pour les fonctionnaires d'Etat de 1946, aujourd'hui tous partis en retraite, il en est tout autrement.

Les trois quarts d'entre eux ont un taux de remplacement inférieur à 75%, et souvent bien inférieur. 80% des fonctionnaires ont un taux de remplacement entre 50% et 80%. Le taux de remplacement brut est en moyenne de 59.7%, bien loin des 75% !

Pour les générations suivantes, le taux de primes est encore supérieur et la situation encore plus dégradée, de façon certaine.

Ca n'est pas la pseudo retraite additionnelle par capitalisation sur les primes, avec ses 1% du salaire brut pour 10 ans de cotisations, et ses 230 millions de pertes sèches sur les obligations grecques en 2011, qui fera le complément.

Cette situation est insoutenable à tout point de vue, et renforce encore la nécessité maintenant urgente d'intégrer les primes ayant valeur de complément de traitement dans la grille indiciaire.

VAGUE D'AUSTERITE POUR LES AGENTS DE L'ETAT ET SES AGENTS.

Les «efforts» exigés ne se limiteront pas à la seule année 2013

Le 9 septembre, lors de son intervention télévisée, le Président de la République a annoncé pour 2013, « *l'effort budgétaire le plus important depuis trente ans* », c'est-à-dire depuis le tournant de la rigueur de 1983.

Il a chiffré cet effort à 30 milliards d'euros : 20 milliards de hausses d'impôts, également réparties entre ménages et entreprises et 10 milliards d'économies sur la dépense publique. Mais sur ce dernier point, il est resté peu précis.

Il y a beaucoup à craindre d'une telle décision pour les missions et les agents de l'État, d'autant que les « *efforts* » exigés ne se limiteront pas à la seule année 2013.

L'emploi va rester dans la ligne de mire du gouvernement.

Certes le Président a confirmé qu'il y aurait stabilité des effectifs de la fonction publique, mais il a affirmé que hormis l'Éducation, « *tous les autres ministères seront mis à contribution* ».

Or tous l'ont déjà été fortement avec la RGPP, au point que leur capacité d'intervention et d'exercice de leurs missions s'en trouvent profondément affectées.

C'est particulièrement le cas pour Bercy, alors même que la lutte contre la crise exige un renforcement de ses moyens, par exemple en matière de contrôle fiscal.

La reconnaissance des qualifications et la rémunération des agents, qu'il s'agisse de la valeur du point d'indice ou des mesures catégorielles, risque de faire les frais de cette décision.

En ce domaine le Président s'inscrit dans la poursuite des choix de ses prédécesseurs.

Il en sera de même en matière de dépenses de fonctionnement des différentes administrations, puisque la plupart des ministères sont appelés à les diminuer de manière importante.

Une telle politique ne peut conduire qu'à une nouvelle mise en cause du rôle de l'État et de ses missions.

C'est dans ce cadre que le gouvernement ne dissimule pas sa volonté de faire entrer le pays dans un nouvel acte de décentralisation et une nouvelle répartition des tâches entre l'État et les collectivités territoriales.

S'il est resté discret sur son contenu, le gouvernement travaille à une énième réforme, le Président lui ayant demandé de redéfinir les « *missions prioritaires de l'État* ».

La méthode de la RGPP a été abandonnée, mais il y a fort à parier que les logiques qui y présidaient vont demeurer puisque le gouvernement s'est, jusqu'à présent, refusé à annoncer l'arrêt des réformes qu'elle a engendrées ces dernières années.

Avec la chasse aux économies, on peut légitimement s'interroger sur l'avenir réservé à ce qu'il reste d'implantations des services de l'État sur le territoire.

L'inquiétude porte aussi sur la nature même des missions.

Avec les saignées dans l'emploi de ces dernières années, nombre d'entre elles ont été vidées de leur sens et de leur efficacité.

La tentation est alors grande de supprimer purement et simplement ce qu'il en reste.

Cette politique de baisse des dépenses publiques n'a qu'un nom: **austérité**.

En effet, elle est menée sans qu'aucun débat appuyé sur les bilans des réformes précédentes n'ait été mené.

Associée à l'adoption du traité européen (TSCG), elle va enfoncer un peu plus la France dans la crise.

Seules les mobilisations des salariés et des citoyens permettront d'inverser durablement ces choix et d'inscrire réellement le « **changement** » à l'ordre du jour.

Messieurs du gouvernement, il est tant de joindre les actes aux paroles.

A ce jour rien de neuf, hormis la fin de la Révision Générale des Politiques Publiques remplacée par son canada dry, la Modernisation de l'Action Publique, moins 350 emplois à la DGDDI en 2014.

Messieurs ressaisissez vous, il est encore temps !!!

La délégation bretonne du 06 décembre à IVRY



Expression de la colère des agents et soutien à la filière avicole française.



CAP A L'OUEST



Le SNAD CGT de la DI de Nantes remercie tous les collègues qui ont représenté notre interrégion lors de l'action du 06 décembre sur IVRY. Près de 500 douaniers étaient présents pour montrer à nos dirigeants notre colère contre la politique de démantèlement de notre administration. La France qui est un pays en crise, n'a jamais eu autant besoin d'une douane forte pour lutter contre toutes les fraudes qui explosent, notamment celles en cols blancs. Nous remercions également celles et ceux qui ont fait des dons (certains substantiels) pour nous aider à financer ce déplacement.

Cette action n'est qu'un début, la lutte continue.

Sans rapport de force, le changement ne pourra intervenir.

Le SNAD-CGT dans son ensemble, affiche une volonté sans faille pour réaliser une mobilisation unitaire des agents des douanes.

SEULE LA LUTTE POURRA INFLECHIR LES DECISIONS DE CASSE DE NOTRE ADMINISTRATION ET DU SERVICE PUBLIC EN GENERAL

**SEULS LES COMBATS NON
MENÉS SONT PERDUS
D'AVANCE.**





Triskell



Syndicat National des Agents des Douanes **Section de BRETAGNE**

Article écrit par les militants de la BSI de Quimper avec le concours de Jean Pierre quelques jours avant son décès.

La visite du Directeur Interrégional à la brigade de Quimper, en juillet dernier, n'a rien apporté de concret aux agents cornouaillais . Sans doute, s'était-il déplacé après le Géant Rennais pour se faire une idée du Poucet Quimpérois . . .

Peu d'ambition et beaucoup de fatalisme ! («Choisir, c'est renoncer au reste») . Tout juste a-t-il reconnu le travail correct de l'unité quimpéroise pourtant décimée et affaiblie par une RGPP aveugle et son acolyte du 1 sur 2 .

Nous lui avons donné tous les éléments utiles à sa réflexion afin d'améliorer (bien sûr) le potentiel de cette brigade idéalement située en Bretagne . Notre DI semble très attaché à l'indicateur P8, ça tombe bien ! Mais peu lui chaut comme disait notre ancien chef divisionnaire, en effet il a fini par reconnaître qu'il attendait sa feuille de route de la DG, le jeu du chat et de la souris continue donc . . .

Aux dernières nouvelles, il semblerait que Quimper soit mal positionnée sur la RN 165, à en croire notre DI, il n'y aurait qu'un axe, de surcroît routier, qui dessert l'ouest Breton, utilisé par tous les fraudeurs, dans le seul sens Sud/Nord et qui passe par Lorient . . .

C'est vraiment pas de chance ! On va demander le déplacement géographique de notre ville .

Plus sérieusement, seules les unités «stars» (Rennes), du «Trans Manche» (transit) et celles de St Brieuc et Lorient (second rideau) seraient utiles (pour le moment) dans le maillage breton. Et Brest alors ?

Cette théorie, toute technocratique et parisienne, ne reflète aucunement la réalité des courants de fraudes actuels et des axes de pénétration, des foyers de consommation de produits stupéfiants, des trafics locaux en tous genres .

Ce déni nuit au service public et à la protection de chaque citoyen, il ne sert qu'à stigmatiser certains services, en laissant croire que d'autres sont bien plus «rentables».

Il serait grand temps d'arrêter d'affaiblir l'opérationnel, d'étrangler les unités, bientôt la Douane ressemblera à l'image d'un « humpy dumpy » !

La restriction des crédits alloués aux dépenses de fonctionnement, notamment le carburant, ajoute encore à l'incohérence de cette doctrine virtuelle.

Comment un marin pourrait-il vivre de son métier avec un chalut à grandes mailles et sans gazole pour se rendre sur les lieux de pêches ?

On ne peut penser que notre Administration s'oriente vers un abandon total de la péninsule bretonne et laisse ainsi « la part belle» aux trafiquants dans le Finistère Sud .

Le DI demeure encore moins convaincant lorsqu'il aborde le «terrain politique» (élus «schizophrènes»), des propos hors sujet qui sont malheureusement devenus une habitude à Quimper lorsque les agents rencontrent leur hiérarchie dans le cadre administratif .

Nous, nous préférons échanger sur notre profession et sur notre connaissance du «vrai terrain». Nous réservons notre droit (syndical) pour les élus locaux afin de les sensibiliser sur nos missions, de les alerter aussi sur la situation précaire de notre Administration (64% de non remplacement) et sur les dérives des indicateurs de performance qui nous éloignent du domaine fiscal .

C'est ainsi, qu'une délégation du Snad-Cgt a rencontré à Quimper, avant les dernières élections, M. Cahuzac afin de défendre notre métier . C'est également, dans le même esprit, que le Snad-Cgt Bretagne accompagné de deux sénateurs locaux a rencontré récemment des conseillers techniques à Bercy .

A voir l'irritation de certains de nos chefs, on sent bien que «la pression» change de côté . . .

A la CGT, on ne se résigne pas, on agit !

Nos élus locaux sont également «admiratifs» de la partie de bras de fer engagée entre notre Administration et le gestionnaire de l'aéroport de Quimper-Pluguffan depuis plus de 8 mois. La première tergiverse sur l'ouverture du PPF aérien et le second attend une position franche pour ouvrir de nouvelles lignes et reconduire le «Quimper/Londres» qui a fait, n'en déplaise à certains, un «tabac» cette année.

On ne peut imaginer que la Douane soit un adversaire de l'économie cornouaillaise . . . Pendant ce temps où chacun avance ses pions, les 9 agents de la BSI ont dû parer au plus pressé et bien sûr sans moyen (effectif, Visabio . . .) . Le comble, c'est que la DG, empêtrée dans ses contradictions, autorise un vol hors Schengen alors que le PPF est refermé !

Qui sifflera la fin de la partie ?

Le DI affirme que le volet social a été bâclé lors de la dernière réorganisation (Vannes et Lannion) et souhaite une approche différente et plus humaine, il souligne qu'il ne faut rien voir de personnel envers Quimper et le travail des agents (heureusement encore !).

Nous lui demandons simplement d'arrêter de faire de Quimper une variable d'ajustement en Bretagne et de renforcer la surveillance douanière dans le Finistère-Sud .

L'hommage rendu à notre camarade JP

Jean Pierre, Cher ami, cher camarade,

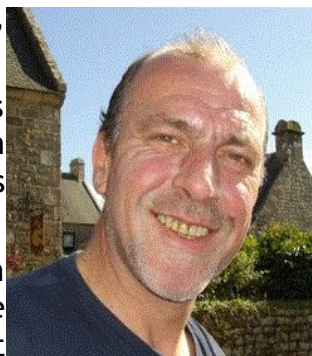
Juste quelques mots, quelques lignes pour se souvenir ensemble des moments passés avec notre camarade Jean Pierre dans notre petit monde douanier et dans le cadre syndical.

Courage, humanité, engagement, force de caractère et de conviction, bonne humeur...

Toutes ces qualités, notre ami et camarade les a mises au service des autres au travers son engagement à la CGT Douanes. Il a été un militant de tous les instants . Il a été de tous les combats, de toutes les batailles,

Qui ne se souvient pas de lui lors du conflit de la surveillance en 2002 ? Lui le motard, debout sur sa moto Douane, roulant sirène hurlante sur la rocade de Rennes avec le gwen a dos qui flottait derrière lui. Il ouvrait la route avec ses collègues motocyclistes au cortège des véhicules de service venus de toute la Bretagne. Nous venions de rendre nos clés de coffre d'arme au directeur régional.

Lors de la bataille contre la réforme maritime en 2007, Jean-Pierre était du voyage à Paris, assis dans le bus aux côtés de ses collègues marins. Il savait que la douane est une et indivisible. C'est pour cela, que Jean Pierre se sentait toujours concerné par les problèmes douaniers dans leur ensemble. Devant les bâtiments du ministère des Finances, il était là, debout et fier, un feu de détresse dans chaque main.



Avec les 600 douaniers rassemblés ce jour là, il avait embrasé le ciel parisien aux couleurs de sa colère.

Ce fut ensuite la bataille contre la RGPP et son lot de réorganisations drastiques en Bretagne : fermetures de brigades, de bureaux , la brigade de Quimper menacée .. Avec leurs plans et leurs arguments uniquement comptables, notre hiérarchie touchait directement à ton boulot.

TON métier de douanier de terrain, tu le connaissais si bien, après près de 30 ans de bons et loyaux services, à faire des matins, des nuits, des week-end .

Tu aimais ce que tu faisais, tu étais un passionné. Tu savais de quoi tu parlais, toi, ce n'était pas de la philosophie, ni des statistiques c'était du vécu et de la connaissance de terrain.

Là, nos directeurs n'ont pas eu à faire à un ingrat.

En 2010, lors d'un CTP, des collègues tant CO que surveillance de presque toute la Bretagne avaient envahi la réunion avec cornes de brume et sifflets. Tu jubilais, heureux de la réussite de cette action

Ce n'était que le premier round, le second se déroulait à Nantes , encore un grand moment, tu étais au bord de l'implosion tellement ces réformes te faisaient du mal . Cette politique du chiffre est tellement injuste et inhumaine.

Cependant, jamais tu n'a faibli, toujours présent et prêt à rendre service, prêt à défendre la boutique.

Tu a toujours mis l'être humain au cœur de ton engagement, c'est ce qui te caractérise le mieux.

Même cette année, où tu as dû subir la maladie et la souffrance , tu n'a eu de cesse que de te tenir informé de ce qui se passait dans notre administration au niveau régional, tu voulais avoir connaissance des écrits du syndicat .

Tu t'es battu contre la maladie avec le courage qu'on te connaissait. Tu étais un douanier qui aimait son métier et qui a défendu bec et ongles la profession jusqu'au bout. Tu ne supportais pas l'injustice, cela te mettait en colère.

T'inquiétant toujours du sort des autres, tu avais cette humilité vissée au corps et une attention particulière envers ton prochain. Tu étais un humaniste.

Nous avons un profond respect pour ton engagement syndical mais surtout pour l'homme toujours prêt à aider ses collègues dans la difficulté.

Nous avons une pensée émue pour ton épouse Yolande, pour tes enfants, et toute ta famille.

Avec ton départ, la section de Bretagne perd un grand militant.

Au revoir, Cher Camarade, tu vas nous manquer.

Bulletin d'adhésion

Si tu désires nous rejoindre remets ce bulletin et un RIB à un militant du SNAD CGT

Nom :

Prénoms :

Grade :

Indice :

Date de prise de rang dans l'échelon :

Date d'entrée dans l'administration :

Unité ou service :

Adresse Complète:

(afin de recevoir la presse syndicale)

Signature :

13

